

Guide d'achat de *l'uniforme*



Année scolaire 2026-2027



Image de marque du

leader entreprenant

L'élève qui chemine au Collège Citoyen a le privilège d'être le porte-étendard de nos valeurs et de notre mission éducative. Porter le nom et les couleurs du Collège Citoyen, c'est afficher son appartenance à une communauté d'exception, faire honneur à ses maîtres d'œuvre et contribuer au rayonnement de la marque et à sa notoriété. En faisant le choix du Collège Citoyen, l'élève accepte d'en être le fier ambassadeur. C'est pour cette raison qu'on accorde une si grande importance au respect du code vestimentaire.

Samedi 18 avril 2026 de 9h30 à 15h

Séance d'essayage *exclusive*

En collaboration avec UNIMAGE, fournisseur officiel de la collection vestimentaire, le Collège invite ses nouveaux élèves à la séance d'essayage exclusive de l'uniforme scolaire.

Cliquez sur le lien pour réserver une plage horaire :
[Prise de rendez-vous en ligne](#)



Fier partenaire depuis 2014





L'ÉQUIPE DE LACLIQUE 2025



... en mode *entrepreneurial*

Dans le cadre de sa mission éducative à visée entrepreneuriale, le Collège Citoyen soutient les activités de la coopérative étudiante **LaClique** dont le mandat vise à donner une deuxième vie aux vêtements qui composent l'uniforme scolaire. Nos élèves entrepreneurs vous invitent à explorer un inventaire sans cesse renouvelé sur la boutique en ligne.

Le samedi 18 avril 2026, arrivez 30 minutes avant l'heure de votre rendez-vous pour profiter de l'inventaire à prix compétitifs de *LaClique*!



Collection *vestimentaire*

Les vêtements de l'uniforme sont confectionnés à Laval dans l'atelier d'Unimage, une entreprise fièrement québécoise. Les matériaux utilisés sont vérifiés et testés afin de garantir leur qualité et durabilité pour un usage scolaire intensif.

L'élève du Collège Citoyen doit porter son uniforme partout, en tout temps. Aucun autre vêtement ne peut être porté, incluant les souliers, ou son équivalent acheté ailleurs.

Cliquez sur un bouton pour consulter le catalogue :

VÊTEMENTS

**SOULIERS
FILLES**

**SOULIERS
GARÇONS**

Le code *vestimentaire*

En tant qu'ambassadeur de la marque, l'élève du Collège Citoyen respecte les règles qui encadrent le port de l'uniforme scolaire, ce qui inclut les accessoires, la coiffure et l'hygiène personnelle.

Trois principes clés à retenir :

- Neutre
- Sobre
- Discret

Lire la rubrique 6 du **Code de vie**





À savoir avant d'acheter et de porter...

► LE HAUT OFFICIEL – CHEMISE/BLOUSE ET CRAVATE

La chemise/blouse et la cravate composent l'uniforme officiel lorsque portées avec la jupe, le bermuda ou le pantalon au choix de l'élève. La chemise/blouse est boutonnée jusqu'au col.

► LA JUPE ET LA ROBE

- L'altération du bas de la jupe/robe est interdite;
- La culotte cousue à la jupe ne peut pas être enlevée;
- La jupe/robe se porte au plus à 10 cm en haut du genou;
- La jupe/robe se porte avec les bas longs blancs ou noirs (#1404);
- Le cuissard (#6040) se porte sous la robe;
- Le collant noir opaque est obligatoire de novembre à avril.

► LE PANTALON ET LE BERMUDA

- Le pantalon et le bermuda se portent à la taille;
- L'altération cintrée du pantalon ou du bermuda est interdite;
- Le bermuda peut être porté de mai à octobre seulement.

► LES ACCESSOIRES – BAS ET CEINTURE

Les bas 3/4 noirs ou blancs (#1404) sont portés avec la jupe. Les bas de ville noirs (#1401) sont portés avec le pantalon et le bermuda. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est obligatoire de porter des bas. Les bas de couleurs ou à motifs ne sont pas permis. La ceinture se porte avec le bermuda ou le pantalon coupe droite et le haut officiel.

► LES SOULIERS

Les souliers font partie de la collection vestimentaire et leur achat chez Unimage est obligatoire. Pour obtenir une dérogation au port des souliers, l'élève doit avoir essayé tous les modèles du catalogue avec la preuve qui l'atteste et fournir un billet médical. Seul un modèle de chaussures orthopédiques sera autorisé. À l'extérieur, l'élève se déplace avec les souliers et bottes de son choix.

► LES VÊTEMENT SUPERPOSÉS

L'élève peut porter une camisole ou un t-shirt blanc uni (non fourni) sous le polo et la chemise/blouse. Le cardigan zippé en tricot (#5014), la veste en molleton (#3510) ou le cardigan en tricot avec boutons (#5008) se porte par-dessus la chemise/blouse ou le polo. Le gilet en tricot (#5414) et la veste rugby en molleton léger (#7703) peuvent se porter seuls ou par-dessus la chemise/blouse ou le polo.





Uniforme de *sport*

L'uniforme d'éducation physique et des cours de sport est composé de trois vêtements : le pantalon/short, le t-shirt et le kangourou ouaté (extérieur). Cet uniforme n'est permis qu'en éducation physique et que lors d'activités sportives. Aux gymnases et sur les plateaux sportifs intérieurs, l'élève porte des souliers **multisports** munis d'une semelle non marquante et antidérapante, de lacets et de renforts à la cheville. Les souliers à velcro ou sans lacet et à semelles plates ou compensées, sont interdits. L'élève ne peut pas porter les mêmes souliers à l'extérieur. L'achat d'une deuxième paire est par conséquent recommandée.





BESOIN D'INFOS ?

Toute l'information est publiée sur le site web du Collège Citoyen [ICI](#)

Les commandes s'effectuent en tout temps sur le site web d'Unimage. Un service de livraison est offert au Collège à partir de la mi-septembre, puis durant toute l'année scolaire. Le code web pour commander est le **CC13**.

Cliquez vers la [boutique en ligne](#)



450 661-6444 / info@vetementsunimage.com